

Encadrement de la pêche de loisir : deux expérimentations en Méditerranée



© Marie-Anais Lien - Parc national des Calanques

Les pêcheurs de loisir méditerranéens expérimentent la déclaration de capture au sein du Parc national des Calanques.

Deux aires marines protégées mettent en place une nouvelle réglementation pour mieux connaître et limiter l'impact de la pêche de loisir.

L'impact de la pêche de loisir est, jusqu'ici, une grande inconnue en Méditerranée. « Il est aujourd'hui impossible d'évaluer son impact sur les populations de poissons », indique Isabelle Terrier, directrice déléguée de la façade maritime Méditerranée de l'OFB. *Seul l'état de quelques stocks de poissons également ciblés par la pêche professionnelle est connu.* » On ne connaît pas non plus le nombre de pêcheurs, peu fédérés. Ce sont ces lacunes qui visent à être comblées par les deux expérimentations d'encadrement de la pêche de loisir, l'une au sein du parc naturel marin du golfe du Lion, l'autre dans le parc national des Calanques. Ces deux arrêtés* ont été signés en

février et introduisent l'obligation pour les pêcheurs au sein des parcs de se déclarer. « Les aires marines protégées jouent leur rôle de site pilote dans la prise de mesures de gestion à leur échelle », pointe Isabelle Terrier. Ces expérimentations s'inscrivent dans la mise en œuvre du plan d'action du document stratégique de façade en Méditerranée et permettent également de se préparer à la mise en œuvre du règlement européen qui impose l'enregistrement et la déclaration de certaines captures de la pêche récréative d'ici à 2028. Les pêcheurs devront installer une application sur smartphone nommée CatchMachine. « Il n'y a pas de numerus clausus dans les parcs, rassure Marion Brichet, adjointe à la cheffe de la Mission coordination des politiques de la mer et du littoral à la Dirm. *Il n'y a pas de temps de latence, l'enregistrement se fait immédiatement.* » C'est aussi grâce à cette application que les déclarations de capture vont être effectuées. « Elles sont obligatoires au sein du parc national des Calanques, mais restent facul-

tatives dans le golfe du Lion où un quota journalier est instauré », indique-t-elle. « C'est un premier pas, mais il ne servira à rien si l'ensemble des usagers n'est pas concerné et ne participe pas à cet effort », prévient de son côté Jean-Claude Hodeau, président du comité Occitanie à la Fédération nationale de la plaisance et des pêches en mer, qui refuse de voir la pêche de loisir « tenue responsable de la diminution de la ressource. » De même, il milite pour un élargissement de la réglementation. « La pêche de plaisance se pratique sur tout notre littoral, indique-t-il. *Il est souhaitable que ces mesures s'inscrivent au plan méditerranéen.* » Le parc naturel marin du cap Corse et de l'Agriate est d'ailleurs engagé dans une démarche similaire.

*Signés par le directeur par intérim de la direction interrégionale de la mer Méditerranée (Dirm) par délégation du préfet de région Provence-Alpes-Côte d'Azur en accord avec ces deux aires marines protégées.

Éolien en mer : le défi d'un déploiement responsable

La France a pour ambition de développer la production d'énergie en mer. Comment y arriver sans dégrader l'environnement ? Éléments de réponse.

La France ne produisait quasiment pas d'électricité en mer il y a deux ans. D'ici 2050, l'ambition est de produire 45 GW grâce à l'éolien en mer. « *Nous avons très peu de recul en matière d'impact. Les connaissances des pays voisins ne sont pas forcément adaptables en France.* » C'est tout l'enjeu de l'Observatoire national de l'éolien en mer que coordonne Florian Le Bail pour l'OFB. Animé par les ministères de la Transition écologique et de l'Agriculture, le secrétariat d'État chargé de la mer ainsi que l'Ifremer et l'OFB, l'observatoire doit rendre accessibles les connaissances existantes, mais aussi en acquérir de nouvelles. Une enveloppe de 50 millions d'euros finance une trentaine d'études. « *Ces projets concernent aussi bien l'avifaune que les habitats benthiques ou les cétacés, pour ne prendre que quelques exemples. Il est attendu que l'observatoire contribue à définir une méthodologie nationale scientifique pour l'évaluation et le suivi des impacts environnementaux des installations.* » En parallèle, un référentiel technique a été produit par l'OFB. Sur la base de la séquence « éviter, réduire, compenser », des fiches-mesures ont été rédigées. La première préconisation est d'éviter les zones sensibles. « *Au sein des macro-zones définies en amont, on affine le zonage pour ne pas toucher les zones d'habitats sensibles ou les espèces d'intérêt communautaire* », indique Laetitia Miquerol, chargée de mission Référentiels techniques du projet Life Marha. Lorsque l'évitement n'est pas possible, des mesures de réduction des incidences sont mises en place. « *Les nuisances sonores sont l'un des impacts les plus importants, notamment pour les mammifères ma-*



Benjamin Guichard / Office français de la biodiversité

Les installations éoliennes du secteur de Saint-Nazaire.

ins, lors de l'installation des fondations, soulignent-elle. Nous préconisons les techniques qui génèrent le moins d'émissions sonores ou la mise en place de moyens d'absorption des bruits. » Les solutions doivent être adaptées pour chaque site. « *Les machines peuvent se trouver dans des couloirs de migration de la faune volante et donc présenter un risque de collision. On peut alors préconiser d'ajuster l'implantation des éoliennes ou leur hauteur.* » Ces fiches-mesures sont des outils d'aide à la décision et font la synthèse de tous les effets potentiels des parcs éoliens. « *Ce référentiel est très important pour la filière, il permet d'aider les développeurs à mieux prendre en compte les enjeux de biodiversité* », assure Julie Fraix, chargée de mission bio-

diversité au Syndicat des énergies renouvelables. En complément et sur la base notamment des travaux du référentiel technique, le syndicat a édité des fiches synthétiques sur l'effet des éoliennes en mer sur l'environnement. « *Ce document, qui liste les principaux enjeux mais aussi les mesures de réduction d'impacts possibles, permet d'éclairer le débat public* », souligne-t-elle. Le syndicat travaille actuellement, en lien avec l'OFB, à la définition de mesures compensatoires difficiles à trouver en milieu marin. « *Aujourd'hui, nous n'avons pas encore de vision partagée sur le dimensionnement de la compensation dans une optique de gain net de biodiversité. Nous essayons de trouver un cadre pour commencer ce travail.* »

3 questions à...



France Énergies Marines

Lydie Couturier

Chercheuse à France énergies marines

“ Nous accompagnons toute la filière

Quel travail avez-vous effectué pour le Référentiel technique éolien en mer ?

Nous avons rédigé avec l'OFB une synthèse des interactions entre l'éolien offshore et les espèces de mammifères marins, d'avifaune, de tortues et de poissons concernées. Nous avons listé leur sensibilité aux pressions et les impacts potentiels en découlant pour chaque phase du cycle de vie d'un parc éolien, de la prospection à la construction et à l'exploitation. Cela a abouti à un tableau qui résume les risques d'interactions dans chaque compar-

En quoi ce travail est-il exhaustif ?

Nous avons veillé à recenser tous les effets possibles en nous basant non seulement sur la littérature scientifique consacrée à l'éolien, mais aussi sur celle portant sur d'autres activités anthropiques de manière à ne rater aucune pression. La pression des sédiments mis en suspension n'est, par exemple, pas documentée dans l'éolien, mais dans la littérature réalisée sur le dragage.

Quel rôle joue France énergies marines pour accompagner les porteurs de projet ?

Nous avons un rôle transversal et nous accompagnons toute la filière : les porteurs de projet, l'État, les territoires, ainsi que le grand public. Notre mission, c'est de mieux caractériser les pressions et les conséquences des énergies marines renouvelables pour mieux les prendre en compte dès la planification et pour proposer des mesures « éviter, réduire, compenser » efficaces. En parallèle, nous développons des moyens de suivi innovants pour anticiper les développements futurs plus au large.

<https://professionnels.ofb.fr/fr/doc/referentiel-preservation-lenvironnement-marin-dans-projets-deoliennes-en-mer>

Réduire les impacts de l'éolien

Comment éviter et réduire les effets des parcs éoliens en mer ? Chaque projet tente de répondre à cette question.

Une ferme-pilote de trois éoliennes flottantes doit être installée ces prochains mois au sein du parc naturel marin du golfe du Lion, à 16 km des côtes, par 70 mètres de profondeur. « La zone d'implantation définie par l'État en 2015 mesurait 150 km², indique Thomas Bordron responsable développement du projet EFGI chez Ocean winds. Notre premier travail a été de définir, avec le parc marin, les pêcheurs et les différents acteurs au sein d'un groupe de travail, une zone de moindre impact. » Une équation où il faut à la fois tenir compte des gisements de vent, de la profondeur d'eau, de la distance à la côte, de la sensibilité des habitats et de la fréquentation des lieux. « Nous avons quantifié et cartographié l'ensemble des enjeux pour définir des zones avant d'arriver à un consensus. La ferme occupera moins de 6 km². » Les éoliennes doivent culminer à 186 mètres et reposer sur des flotteurs en acier longs de 90 mètres maintenus par trois ancrs de 13 à 20 tonnes. « On estime à 8 000 m² la surface raguée par ligne reliant les ancrs aux flotteurs (soit 11 terrains de rugby au total), indique Grégory Agin, chargé de mission usages industriels et aménagements maritimes au parc naturel marin. Nous allons observer le déplacement des sédiments et leurs conséquences potentielles. » Sur proposition de l'OFB, ces lignes d'ancrage sont mixtes, composées à la fois d'une chaîne sur le fond et de fibres synthétiques, en pleine eau. « Le bruit de l'entrechoquement des maillons de 1 mètre de diamètre, initialement prévu, pouvait être néfaste »,

pointe-t-il. Pour éviter les rejets dans l'environnement, aucun antifouling n'est appliqué. L'abondance du poisson autour et sous les éoliennes sera surveillée par des caméras, tout comme les interactions avec l'avifaune. Le raccordement du parc, dont le câble va traverser un herbier de cymodocées, fera l'objet d'un suivi « très fin » par RTE. « Sur chaque projet, nous identifions les habitats des fonds marins, ce qui permet d'adapter le tracé des câbles pour préserver autant que possible les zones sensibles pour la biodiversité, indique Jean Charvet, responsable d'affaires environnement marin chez RTE. C'est un travail qui débute dès la phase de planification et qui évolue au fur et à mesure dans une démarche d'amélioration continue du projet. »

L'ensouillage des câbles provoque la mise en suspension de sédiments et du bruit. « En présence d'habitats particulièrement sensibles, nous suivons en temps réel le niveau de turbidité générée. » Quitte à stopper les travaux le temps que le panache turbide se disperse. Des observateurs scrutent la présence de mammifères marins pour les préserver des bruits trop importants. « La même approche de réduction d'impact est adoptée », indique Marie Thabard, directrice du développement offshore chez Iberdrola. Le procédé d'installation des fondations du parc posé de Saint-Brieuc, qui est presque achevé par l'entreprise, a été adapté pour réduire les bruits. « C'est un choix délibéré d'Iberdrola. Nous avons préféré le forage à la méthode du battage. L'intensité sonore est bien moins importante. » Une solution rendue possible par l'évolution de la technologie. « La prise en compte des sujets environnementaux doit se faire très en amont, juge-t-elle, et il faut aussi pouvoir s'adapter quand des solutions nouvelles plus vertueuses existent. »



Le raccordement des câbles peut avoir un impact sur les fonds marins, notamment sur les herbiers de Posidonies



Scénographie - Photographie : Lucile Lom

Un parcours immersif dans les fonds marins

Le parc naturel marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des pertuis, avec l'appui de ses partenaires et d'un financement européen via le Plan de relance, propose un parcours immersif poétique et sensible dans un bastion du fort Liédot, sur l'île d'Aix, pour sensibiliser les visiteurs à la préservation du milieu marin. Ce parcours est ouvert depuis le 2 juin.

Lancement du Life espèces marines mobiles

Le projet Life espèces marines mobiles a été lancé fin juin par l'OFB et ses 12 partenaires. D'une durée de 7 ans (2024-2030), il vise à réduire les principales causes de mortalité de 23 espèces protégées sur les façades métropolitaines : les captures accidentelles, les sources de dérangements, les pertes et dégradations des habitats fonctionnels.

10 ans du parc naturel marin du bassin d'Arcachon

Créé le 5 juin 2014, le parc fête son anniversaire ! Les festivités sont prévues en octobre 2024 avec au programme : l'inauguration d'un espace d'accueil du public, des ateliers ludiques et une exposition photo. Depuis 10 ans, le parc protège 435 km² d'espace marin, avec les acteurs du Bassin.



Yves Bieniaszewski : « J'ai découvert un autre monde »

À l'occasion des 10 ans du parc naturel marin du bassin d'Arcachon, allons à la rencontre de Yves Bieniaszewski, pêcheur en eau douce qui a découvert le Bassin il y a vingt ans. Il a tout appris du lieu et des espèces qui le peuplent. Un savoir qu'il s'emploie à transmettre aux nouvelles générations.

Comment devient-on pêcheur ? Comment apprend-on les lieux, les nœuds, les appâts ou les bonnes pratiques ? C'est avant tout une affaire de transmission, d'heures passées à démêler des lignes, au côté d'un père ou d'un grand-père, à espérer une touche qui ne vient pas. Puis la fierté de ramener son premier poisson et une envie de recommencer. Cette histoire est au cœur de celle d'Yves Bieniaszewski.

Pêcheur de toujours, il a créé avec d'autres passionnés il y a près de six ans Les Moussaillons de l'Aiguillon, une école de pêche sur le Bassin d'Arcachon. « J'ai moi-même vécu, à la mort de mon père, une interruption dans cette histoire de transmission qu'est la pêche, raconte-t-il. Par la suite, mon beau-père m'a beaucoup appris, et puis on lisait « Le Chasseur français » dans ma famille. » Il a aujourd'hui un rôle de passeur et pas uniquement de coins de pêche ou de geste. « Je pense que j'éprouve le même plaisir qu'un éducateur sportif quand il voit progresser les enfants qu'il prend en charge. J'aime bien cette idée de reconnecter les enfants avec une tradition qui se perd dans une société de plus en plus urbaine. » Ce savoir, il a dû lui-même l'apprendre au fil des années. Originaire du Tarn, ce pêcheur en eau douce avait plus l'habitude des paysages vallonnés que des vastes étendues toujours changeantes du Bassin d'Arcachon. Il a été nécessaire d'apprendre à naviguer dans les courants de 6 ou 7 nœuds, ne pas se faire prendre dans les pignots – les piquets de bois qui délimitent les zones ostréicoles – et jouer avec les marées. « Ici, c'est une grande lagune d'eau de mer, plus praticable que l'océan. » Un endroit qui possède son propre rythme. Celui des marées, mais aussi celui des espèces.



Repères

- **2014** : création du parc naturel marin du bassin d'Arcachon, une aire marine protégée de 435 km².
- **2019** : l'école des Moussaillons de l'Aiguillon est créée.
- **25 sessions** sont organisées par la quarantaine de bénévoles de l'association toute l'année pour les enfants de 8 à 13 ans.
- **3 filles** sont membres des Moussaillons qui militent pour ouvrir l'activité à toutes.

bier de Zostères naines. Nous allons prélever des graines et ensuite participer à leur transplantation. » Les enfants sont également sensibilisés aux micro et macro-plastiques en lien avec des chercheurs de l'université de Bordeaux.

Mais il y a aussi le départ en bateau. « Partir en mer avec des enfants, c'est une aventure, sourit-il. Nous tenons à avoir à bord un adulte pour deux enfants. » Quinze bénévoles encadrent les enfants au cours de vingt-cinq sessions annuelles. Depuis ses débuts, lorsque les adhérents emmenaient les enfants en mer sur leurs propres bateaux, l'association a bien grandi. « C'était un peu compliqué : nous ne sommes pas tous positionnés à Arcachon. Pour trois heures de sortie, nous étions mobilisés parfois huit heures. Nous avons vite eu l'idée d'acquiescer un bateau. »

Grâce au soutien du fonds Feampa, de la région Aquitaine et de l'assureur AG2R La Mondiale, l'association parvient à faire construire un bateau neuf, modelé sur un bateau de travail du Bassin. « Nous sommes en train d'engager la restauration d'une épave promise à la destruction. » Cela lui permettra de proposer aux enfants de découvrir encore d'autres horizons.

“ Partir en mer avec des enfants, c'est une aventure. ”

« Il y en a beaucoup qui fréquentent le Bassin de manière cyclique. C'est assez pauvre en hiver, mais à partir du printemps les daurades grises entrent dans la lagune, puis les daurades royales, les bars. Les seiches viennent pondre tous les ans ce qui nous permet de pêcher leurs petits – les casserons – fin août », décrit-il.

Cette connaissance lui permet d'être aux premières loges pour jauger l'évolution de la biodiversité dans le Bassin. « On constate qu'il y a de moins en moins de poissons. Cela concerne en particulier le poisson fourrage comme l'anchois et le chinchard, qui se fait de plus en plus rare. C'est peut-être dû à un phénomène externe au Bassin », avance-t-il.

Le Bassin, il en connaît tous les occupants. « On fréquente le même milieu. Pour les ostréiculteurs ou les pêcheurs aux petits métiers, c'est pour des raisons professionnelles, nous, récréatives. On apprend à se connaître, se respecter et s'apprécier. » Il emmène les

enfants à la rencontre des professionnels pour les voir déployer leur filet. S'il a décidé de créer cette association, c'est sur une intuition. « Il n'y avait pas d'école de pêche qui fonctionnait à l'année. Le bouche-à-oreille a tout de suite fonctionné et nous avons dû limiter le nombre d'enfants à vingt-cinq. » Au gré des saisons, les enfants alternent entre pêche en bateau, pêche à pied, cours de montage de ligne, de théorie et d'écologie dans la cabane ostréicole, siège de l'association. « La théorie et le respect de l'environnement sont des enseignements simultanés chez nous. C'est d'ailleurs surprenant de voir à quel point les enfants sont déjà sensibilisés à ces questions. » On parle de la fragilité du milieu, de la chaîne trophique, mais aussi de la taille minimale réglementaire et du cycle de reproduction des espèces. « Nous sommes aussi dans le concret. Nous participons avec le Parc naturel marin à des actions de restauration de l'her-

Directeur de la publication : Olivier Thibault
Rédactrice en chef : Fabienne Quéau
Rédacteur : Pierre-Baptiste Vanzini
Ont participé à ce numéro : Cécile Barreaud, Fabien Boileau, Stéphanie Bouillaguet, Zacharie Bruyas, Herveline Marcone, Marie Morineaux, Alain Pibot, Stéphanie Tachaires.
Office français de la biodiversité :
16, quai de la Douane
CS 42932 / 29 229 Brest cedex 2

www.ofb.gouv.fr